



Syndicat des travailleuses et des travailleurs des
Laurentides en santé et services sociaux-CSN
500 boul. des Laurentides, bureau 241, Saint-Jérôme (Québec) J7Z 4M2
Courriel : secretariat@csn-lsss.ca
www.csn-lsss.ca

C.V. SYNDICAL COMITÉ DES ÉQUIPES

Syndicat des travailleuses et travailleurs des Laurentides en
santé et services sociaux – CSN

Nom du candidat : Geneviève Viau
Poste convoité : Vice-Présidente Défense SST
Lieu de travail habituel : centre du Florès
Titre d'emploi : Auxiliaire en santé et services sociaux



Je me présente, Geneviève Viau. Je travaille depuis maintenant 10 ans au Centre du Florès, j'ai œuvré pendant 7 ans comme instructrice en occupation thérapeutique sur la liste de rappel. J'occupe maintenant un poste d'auxiliaire en santé et services sociaux en Centre d'Activités Spécialisés en Intégration Sociale (activités de jour) du Centre du Florès auprès d'une clientèle présentant une déficience intellectuelle modérée à lourde ou autiste.

Depuis 2013, je milite à l'intérieur de mon syndicat local où j'ai été élue comme trésorière. Au cours de ce mandat, j'ai assuré l'intérim du poste de secrétaire et représenté les membres lors de rencontres auprès de l'employeur. J'ai également participé à l'élaboration des statuts et règlement du présent syndicat. À l'été 2017, j'ai occupé le poste de secrétaire d'élection au sein du syndicat, ce qui m'a permis de m'impliquer pendant mon congé de maternité. En avril dernier, l'équipe centre m'a recrutée pour assurer l'intérim du poste de v-p défense sst, que j'occupe actuellement. Je suis une militante engagée qui a à cœur le bien des membres.

Les accidents de travail et maladies professionnelles sont plus souvent qu'autrement le résultat de nos mauvaises conditions de travail, les fardeaux de tâches, le manque de personnel et le stress que vivent les travailleurs du réseau de la santé et services sociaux au quotidien.

Au cours du prochain mandat je m'engage:

- À vous représenter face à l'employeur et la *CNESST* pour votre dossier d'assurance salaire ou de lésion professionnelle.
- À vous accompagner dans les différents processus d'accommodements et d'entente en lien avec votre arrêt de travail.
- À vous conseiller et répondre à vos questions.
- À défendre de vos droits en vertu des conventions collectives et des lois en vigueur.
- À travailler en étroite collaboration avec le V.P.-SST régional, le V.P.-SST en prévention et le service juridique de la CSN.
- À vous représenter de façon honnête, humaine et empathique.

Geneviève Viau, candidate V-P défense santé-sécurité de l'équipe centre du STT-LSSS-CSN.